AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE L'ELECTRICITE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PADCRE) P

1. La Commission de la CEEAC a reçu un financement sous forme de don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique Centrale (PADCRE).

2. Le but du Projet est d'élargir l'accès à une énergie fiable et abordable dans la région, en appuyant la réalisation de l'intégration régionale des systèmes énergétiques en Afrique centrale et renforçant le fonctionnement d'un marché régional d'échange d'électricité dans la région. Il s'agit spécifiquement de (i) doter la Commission de la CEEAC d'une politique énergétique régionale ; d'un cadre de mise en œuvre de la politique régionale en matière d'ER&EE et d'un Système de gestion environnemental et social (SGES), ainsi que d'un code d'exploitation des réseaux électriques interconnectés de l'Afrique centrale à jour , (ii) de compléter l'installation et opérationnaliser du système d'information énergétique (SIE - PEAC), (iii) d'achever la mise en place, l'installation et l'opérationnalisation de la structure de la CORREAC.

3. Le projet comprend les composantes suivantes :

a) Composante 1 : (i) Développement d'une politique énergétique régionale, (ii) Développement d'un Système de Gestion Environnemental et Social (SGES), (iii) renforcement des capacités en matière de changement climatique (iv)Elaboration de politique régionale d'énergies renouvelables de l'Afrique centrale et le plan d'action de sa mise en œuvre (v) élaboration de politique régionale d'efficacité énergétique de l'Afrique centrale et le plan d'action de sa mise en œuvre) ; (vi) organisation ateliers et séminaires divers par agence de communication/évènementielle

b) Composante 2 : (i) Actualisation du code d'interconnexion régional et (ii) mise en production du système d'information Energétique du PEAC,

c) Composante 3 : (i) étude de durabilité financière et de mécanisme d'autofinancement , ainsi que l'élaboration du programme d'activités du budget triennal de la CORREAC (ii) étude sur l'élaboration et l'adoption de principes des réglementations régionales et d'indicateurs clés de performance (KPIs) (iii) production du programme d'activités et le Budget triennal de la CORREAC, (iv) étude sur les comparaisons de tarifs et l'évaluation de la réflectivité des coûts (v) Assistance et formation (renforcement des capacités) des personnels de la CORREAC (vi) organisation ateliers et séminaires divers par agence de communication/évènementielle.

d) Composante 4 : Gestion et coordination du projet à travers (i) le recrutement d'experts (énergéticien, acquisition, suivi-évaluation, secrétaire et chauffeur), (ii) l'acquisition matériel (roulant, informatique) et logiciels et (iii) l'organisation ateliers et séminaires divers par agence de communication/évènementielle

4. Les acquisitions, au titre du projet proposé, se feront conformément à « la politique de passation des marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Africaine de Développement Approuvé en Octobre 2015.

5. Les différents documents d'acquisition relatifs à l'acquisition de services et biens cités ci-haut, seront lancés à partir du mois de Décembre 2021 et suivant le Plan de Passation des marchés du projet.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après

Commission de la CEEAC
2112, Libreville, Gabon
Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Développement
du Cadre Institutionnel de l'Electricité d'Afrique Centrale (PADCRE)
Personne à contacter : **Désiré NDEMAZAGOA BACKOTTA**
Email : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org